

Département : 21 M21000378
Aire d'étude : SEURRE
Commune : LABERGEMENT LES SEURRE
Adresse : RUE DE L' EGLISE
Edifice contenant : EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION (REF : 00070990).
Emplacement : CHAPELLES LATERALES
Dénomination : **AUTEL, 2**

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0809650 Y = 0225430

PROPRIETE PUBLIQUE

Dossier établi en 1985, 1988 par FROMAGET BRIGITTE

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1985

DESCRIPTION

Appellation : EN PENDANT, AUTEL SECONDAIRE, AUTEL MIXTE, STYLE NEO GOTHIQUE

Catégorie technique : TAILLE DE PIERRE

Structure : COLONNE : 4 ; ELEVATION : DROITE
AUTELS ADOSSÉS ; TABLE D'AUTEL SUPPORTÉE EN AVANT PAR 4 COLONNES ; GRADIN A REDENTS ;
TABERNACLE ARCHITECTURE

Matériaux et techniques : CALCAIRE (BLANC) : TAILLE (DECOR DANS LA MASSE, DECOR EN
RELIEF), PEINT (POLYCHROME, JAUNE, BLEU)
AUTEL EN CALCAIRE TENDRE BLANC, A DECOR SCULPTE ; MOULURES PEINTES EN OCRE JAUNE, GRADIN
ET QUADRILOBES EN BLEU ; PORTE DU TABERNACLE EN BOIS FONCE, PENTURES DORÉES

Représentation et ornementation : SYMBOLE CHRISTIQUE (AGNEAU MYSTIQUE) ; ORNEMENTATION
(ORNEMENT A FORME GEOMETRIQUE)
DEVANT D'AUTEL ORNE, AU CENTRE, DE L'AGNEAU AUX 7 SCEAUX DANS UN MEDAILLON CIRCULAIRE

Dimensions : H = 95 LA = 265 PR = 112 , DIMENSIONS DE L'AUTEL ; GRADIN : H = 21.5 ET
40, PR = 31 ; TABERNACLE : H = 110, LA = 64, PR = 60

HISTORIQUE

AUTELS RÉALISÉS PAR FRANÇOIS BESSON ENTREPRENEUR A DOLE SUR DES PLANS ET DEVIS DE PHAL
PERRON, ARCHITECTE A AUXONNE, APPROUVÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 12 JANVIER 1857

Fig.1 Chapelle gauche

Ph. Inv. M. Thierry
85 21 1231 V
85 21 1231 ZA



Fig.2 Chapelle droite

Ph. Inv. M. Thierry
85 21 1230 V
85 21 1230 ZA

